



Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

Procès-verbal de la réunion du 26 juin 2018

Ordre du jour :

1. 7119 **Projet de loi portant :**
 1. transposition de la directive 2014/50/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux prescriptions minimales visant à accroître la mobilité des travailleurs entre les Etats membres en améliorant l'acquisition et la préservation des droits à pension complémentaire ;
 2. modification de la loi modifiée du 8 juin 1999 relative aux régimes complémentaires de pension ;
 3. modification de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu
 - Rapporteur : Monsieur Georges Engel
 - Examen et approbation du projet de rapport
 - Détermination du modèle de temps de parole

2. Divers

*

Présents : M. Gérard Anzia, M. André Bauler, M. Gilles Baum, remplaçant M. Alexander Krieps, M. Marc Baum, Mme Taina Bofferding, M. Félix Eischen, Mme Joëlle Elvinger, M. Georges Engel, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Aly Kaes, M. Paul-Henri Meyers, M. Marc Spautz

M. Romain Schneider, Ministre de la Sécurité sociale

M. Thomas Dominique, Directeur de l'Inspection générale de la Sécurité sociale

M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Frank Arndt, M. Alexander Krieps, Mme Josée Lorsché, M. Edy Mertens, M. Serge Wilmes

*

Présidence : M. Georges Engel, Président de la Commission

*

1. 7119 **Projet de loi portant :**
 1. transposition de la directive 2014/50/UE du Parlement européen et du

Conseil du 16 avril 2014 relative aux prescriptions minimales visant à accroître la mobilité des travailleurs entre les Etats membres en améliorant l'acquisition et la préservation des droits à pension complémentaire ;

2. modification de la loi modifiée du 8 juin 1999 relative aux régimes complémentaires de pension ;

3. modification de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu

Monsieur le Président-Rapporteur présente brièvement le contexte du projet de rapport sous rubrique.

Le projet de rapport est ensuite adopté à l'unanimité.

Les membres de la commission proposent le modèle de base pour le débat en séance plénière.

2. Divers

Les membres de la commission se concertent sur les dates des prochaines réunions. Sont retenues les 3, 5, 11 et 12 juillet 2018. Les membres de la commission parlementaire se concertent également sur les projets de lois qui, probablement, pourraient encore figurer à l'ordre du jour des réunion du mois de juillet.

Le Secrétaire-Administrateur,
Joé Spier

Le Président de la Commission du Travail, de l'Emploi et
de la Sécurité sociale,
Georges Engel